

Période n° 2 ou année entière

Inscription à rendre en mairie avant le samedi 14 octobre 2017

Enfant :

Nom : Prénom : Classe :

J'inscris mon enfant, pour la période 2 UNIQUEMENT :

Du 6 novembre au 22 décembre 2017

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

J'inscris mon enfant, pour toute l'année :

NB: en cas de modifications au cours de l'année, il faudra joindre le coordinateur (contacts ci-dessous)

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Chers parents,

Pour cette nouvelle année scolaire, vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant, soit par période, soit pour toute l'année (avec possibilité de modifier entre chaque période). Vous pourrez l'inscrire, soit par le biais de cette fiche, soit par le biais du portail internet, sur le site de la ville.

Concernant le paiement, il s'effectuera en fin de chaque période **soit en mairie, soit sur le portail**, à réception de votre facture.

Les déductions (APC ou soutien / certificat maladie d'au moins deux jours consécutifs), auront été prises en compte sur la facture mensuelle.

Paiements :

MOYENS DE PAIEMENT: chèque (à l'ordre de TRESOR PUBLIC) ou espèces

NB: le paiement doit s'effectuer soit en ligne, soit en mairie.

Fait à Juziers le/...../2017

Signature :

Pour plus d'informations ou pour toute question, veuillez contacter :

Romain IBBA au 01-34-75-28-75 (de 9h à 12h) ou au 06-70-09-86-77 (de 9h à 17h30) ;

coordinateur@juziers.org